

NOTRE MISSION

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

Suivez l'OCPM sur...



CALENDRIER

SÉANCE D'INFORMATION

9 mai à 19 h

Église St-Charles
2111, rue Centre
Métro Charlevoix



Halte-garderie offerte sur place

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

6 juin à 19 h

Église St-Charles
2111, rue Centre
Métro Charlevoix



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Pour présenter une opinion
orale ou écrite

1^{er} juin 16 h

(514) 872-8510

Des séances supplémentaires pourraient
être ajoutées au besoin, consultez
ocpm.qc.ca/saint-patrick

CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET IMMOBILIER 2175, SAINT-PATRICK



Première séance publique

9 mai 2017 à 19 h

Église St-Charles
2111, rue Centre
Métro Charlevoix



OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation, menée en vertu de l'art. 89 de la Charte de la Ville de Montréal, porte sur le projet de démolition de deux édifices situés au 2155 et 2175 rue Saint-Patrick et la construction d'un nouveau bâtiment à des fins résidentielles, commerciales et communautaires.

La réalisation du projet implique des dérogations au règlement d'urbanisme de l'arrondissement Sud-ouest, notamment pour permettre la construction de logements sur le site ainsi que pour augmenter la superficie des usages commerciaux, la hauteur des bâtiments et la densité d'occupation du terrain.



DOCUMENTATION

ocpm.qc.ca/saint-patrick

Il est aussi possible de consulter les documents imprimés aux bureaux de l'OCPM et lors des séances publiques.



QUESTIONS ET INSCRIPTIONS

Gilles Vézina

Attaché de recherche et de documentation
(514) 872-8510
documentation@ocpm.qc.ca

PLAN DU SITE



Source : Atelier CBA

LE PROJET

Les promoteurs du projet prévoient la construction d'un nouveau bâtiment de six étages qui comporterait trois volumes s'articulant autour d'une cour intérieure commune accessible par les rues Island et Saint-Patrick.

Le projet prévoit la construction de plus ou moins 270 logements, de 3000 mètres carrés d'espaces consacrés à des fonctions commerciales et

communautaires ainsi que d'un stationnement en sous-sol de 225 places.

Il est prévu qu'environ 25% de la superficie résidentielle totale du projet soit consacrée à du logement social et communautaire et 5% à du logement abordable privé en conformité avec la Stratégie d'inclusion de logements abordables de la Ville de Montréal.



100 % PC